

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2019

GUADELOUPE

	janvier 2019	février 2019 *	Cumul de janvier à		année 2018
			2019 *	2018	
Dossiers déposés	28	37	65	72	426
Décision de recevabilité par les commissions	29	47	76	59	355
- Dossiers recevables	24	44	68	53	333
- Dossiers irrecevables (A)	5	3	8	6	22
Mesures de rétablissement personnel (B)	10	12	22	24	155
- Mesures imposées suite RP sans LJ	10	12	22	22	141
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	2	14
Mesures de réaménagement des dettes (C)	10	7	17	1	146
- Plans conventionnels conclus	0	0	0	1	11
• dont plans d'attente	0	0	0	1	6
- Mesures avec ou sans effacement	10	7	17	0	135
• dont mesures d'attente	3	2	5	0	43
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	5	4	9	8	54
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	30	26	56	39	377
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nb)	0	0	0	2	8

* provisoire

En février 2019, les commissions ont été saisies de 37 situations de surendettement et en ont traité 26 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 9,7 % sur les deux premiers mois 2019 par rapport aux deux premiers mois 2018 (65 dossiers contre 72 dossiers).

A fin novembre 2018, 354 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 26 % sur cette période.